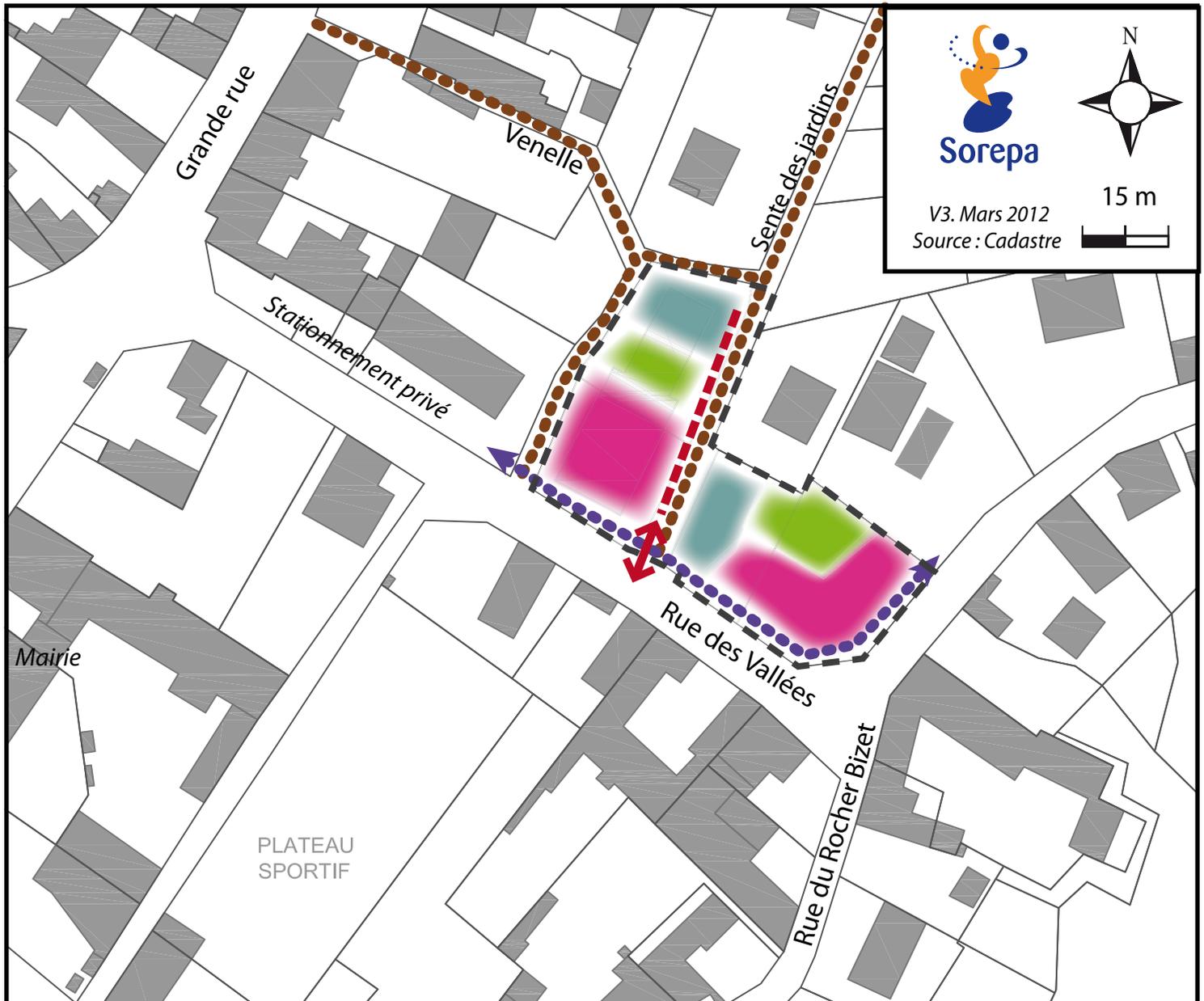


# ORIENTATION D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION - SECTEUR DRUET CENTRE-BOURG

PLU Boissy-le-Cutté



Secteur sur lequel porte l'orientation d'aménagement et de programmation



## COMPOSANTES DU PROJET

Espace mixte à vocation dominante :

- d'habitat collectif
- d'espace de stationnement
- d'espace vert

## PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT

- Accès à créer
- Voie à créer
- Liaison douce existante
- Liaison douce à créer accompagnée de plantations

Le secteur Druet a vocation à accueillir un programme d'une dizaine de logements collectifs dans un cadre paysager. Le parti d'aménagement doit permettre à cette opération de se raccrocher au tissu urbain environnant par des principes d'accès et de liaisons automobiles et piétons/cycles comme indiqués.

Un accès automobile sécurisé sera créé depuis la rue des Vallées. Des liaisons douces à créer se raccrocheront aux cheminements présents autour du site. Elles seront accompagnées de plantations.

Le projet intégrera, sur au moins 10% de sa surface, des espaces en pleine terre enherbés et plantés d'arbres et d'arbustes (hors stationnement).